

...ARCHIVES...



...ARCHIVES...

La Norme
Cahiers de Linguistique Sociale
n°1, 1976
Université de Rouen – Université de Perpignan

Archives de Glottopol
Revue de sociolinguistique en ligne

SOMMAIRE

A) Interventions

C. MARCELLESI :	
Norme et enseignement du français	p. 1
J.-P. KAMINKER :	
Les problèmes de la norme	p. 10
J. RETHORE :	
Description d'une pratique dans les classes de troisième : la correction des rédactions	p. 48
D. BAGGIONI :	
Pour un point de vue relativisé et historicisé sur la norme	p. 55
J.-B. MARCELLESI :	
Norme et hégémonie linguistique	p. 88
A. WINTHER :	
Norme et grammaticalité : la grammaire générative est-elle normative ?	p. 95

B) Discussion p.106

P. BRASSEUR, J.P. KAMINKER, D. BAGGIONI, J.B. MARCELLESI, B. GARDIN, P. QUEREEL, L. GUESPIN, J.P. GOLDENSTEIN, A. WINTHER.

C) Post-face

B. GARDIN :	
Quelques remarques	p.137
L. GUESPIN :	
La norme dans la logique du fait « langage »	p.142

LA NORME DANS LA LOGIQUE DU FAIT « LANGAGE »

Louis GUESPIN

Rouen

Il est frappant que ce colloque ait fait la part si petite à l'idée du caractère *linguistiquement nécessaire* de la norme. Chez Saussure, norme et système se confondent : la langue est un système de signes où les valeurs émanent du système, pendant que la garantie du système est dans l'action normative de la société. Dans les recherches de 1977, sous l'influence de critiques ayant montré l'irrégularité et le caprice de la norme, on tendra à *opposer* système et norme, un peu comme régulier et capricieux, au moins comme soumis à l'action de grandes lois évolutives et soumis à des décisions proprement humaines, et donc finalement comme langue et parole.

En quelque 60 ans, la norme a passé, dans l'horizon conceptuel des chercheurs, du domaine de la langue au domaine de la parole. Certes, ceci n'est pas toujours reconnu, et les mêmes qui évoqueront le caractère *construit* de la norme et son rapport à des instances d'élaboration et de diffusion normatives professeront en même temps le *Cours de linguistique générale* où Saussure affirme l'impossibilité du changement délibéré en matière de langue. Ce paradoxe me semble parfaitement normal ; encore faut-il le voir et le vivre comme paradoxe.

La norme, langue ou parole ?

Il est ainsi courant en 1977 de poser le problème de la norme au niveau du *consensus national maintenant une langue (le français par exemple) comme langue*. C'est ici l'attitude principale de Kaminker ; c'était l'attitude de Gramsci telle que rappelée par Baggioni. C'est donc sur la norme comme *idée* qu'on travaille, [p. 144] et non sur la norme comme *phénomène* ; on s'intéresse à la norme comme enjeu et aliment de la lutte des classes, ce qui est vrai mais incomplet.

Dans un premier temps, une affirmation de Kaminker me servira à la fois à illustrer l'opposition proposée ci-dessus entre idée et phénomène, et à contester le dilemme où cette même affirmation enferme les négateurs du « français standard ». Kaminker nous dit que le français standard, c'est « un français garanti par la norme de la communauté nationale, appuyée sur ses organes étatiques ». Le dilemme est de taille, puisque Kaminker ajoute que, autrement, l'on est contraint de tenir un autre discours, mettant en question l'existence de la France en tant que communauté nationale.

Je crois pouvoir refuser l'alternative, parce que ce raisonnement repose sur la confusion courante entre les deux aspects de la norme, aspect phénoménal et aspect processif. On peut

en avancer une première explication ; d'entrée de jeu, plus profondément, on n'a pas distingué dans le concept même de *nation* les deux aspects : la nation comme phénomène / la nation comme idée. Il y a, sur la nation, à se poser une question ontologique et une question idéologique :

- question d'existence : la nation est un phénomène, évidemment pas simple, mais toujours en train de se faire ; la nation, phénomène *et* processus, n'existe comme phénomène qu'en procès, en mouvement. A ce titre déjà, notons que sur le phénomène « nation », il peut y avoir un consensus statique, donc idéaliste et finalement réactionnaire en 1977. Mettant en avant la nation française, on [p. 145] s'interdira par exemple de poser la question des régions, en pensant, parfois sincèrement, qu'elle remettrait en cause l'œuvre de la Révolution. En face de cette attitude fixiste, mystifiée ou mystifiante, j'affirme qu'il y a place pour l'évocation d'un consensus d'autre nature, processif, évolutif : la nation française est *à faire* ;

- question idéologique : la nation, c'est une idée, enjeu et produit de la lutte des classes. A ce titre, en ce qui concerne la langue, on peut être national et conservateur, en disant : « toucher au français standard, c'est porter atteinte à la nation », ou évolutif : le Français standard est *à faire* ; ce sera le français qui tendra le plus à la vraie universalité. Marx et Engels ont montré qu'il y a des périodes historiques où la classe montante semble assumer l'universel. Je pense que c'est sur ce substrat historique que se sont fondés de transitoires « Français standards » (*la parlure française*, puis le français bourgeois des lumières ; voir par exemple Rivarol), qui ont eu leur heure d'adéquation lors de la montée de classes nouvelles vers la domination, sous les apparences, plus ou moins frustrantes, de l'universel.

A ce titre, on peut d'ailleurs affirmer que seul un français *d'après la lutte des classes* sera vraiment français standard : c'est dire en passant mon plein accord avec Kaminker pour condamner l'ouvriérisme en matière de langage. Le passage par le français populaire, tendance effectivement observable hors de tout volontarisme, ne saurait traduire que la crise de la bourgeoisie raréfiée et la montée du peuple travailleur vers le pouvoir.

Nous arrivons à deux conclusions provisoires :

1. l'appui sur une norme en tant qu'*existante et synchroniquement fixe* semble franchement métaphysique : il faudrait *oublier* que la lutte des classes entraîne une lutte dans la langue ; [p. 146]

2. mais on ne peut comprendre la norme comme *idée* sans tenir compte de son existence phénoménale.

La réalité de la norme et la cécité due à la « langue ».

Les « dialectisations » de l'impensable ont déjà été tentées ; voir Saussure, cherchant à rendre compte du *changement dans la continuité* avec la « force d'intercourse » et l'« esprit de clocher ». On les retrouve avec J.B. Séguéy : fonction unifiante / fonction démarcatrice. Je crains que Kaminker ne risque la même opération, *vraie mais inopérante*, en liant *arbitraire* et *supériorité* de la forme normée. Dans tous ces cas, on constate une contradiction dans le réel, on n'en dit pas le moteur, la logique.

Ces diverses motions nègre-blanc me semblent provenir de ce que la recherche se place à un niveau d'abstraction trop haut, donc pauvre. Quand des linguistes envisagent pratiquement le phénomène « norme », ce n'est pas un hasard s'ils aboutissent à liquider les positions apparemment compréhensives et dialectiques à la Saussure. Confrontés au réel, ils se polarisent sur la continuité, ou sur la différence : n'ayant pas de principes pour saisir l'unité des contraires, ils privilégient l'un des termes de la contradiction. Favoriser l'optique de la

continuité, c'est évidemment le cas le plus fréquent dans l'enseignement, sous l'influence de l'idée de bon sens que « du français du XVII^{ième}, c'est déjà du Français » et que « du Français de Lille ou le Marseille, c'est toujours du français ». D'où les grammaires scolaires, tentant une explication commune des valeurs de l'imparfait entre XVII^{ième} et XX^{ième}, alors que le système a été profondément transformé, comme le remarquent nombre de linguistes ; ou au moins, s'il [p. 147] s'agit de grammaires « rénovées », une description commune du phonétisme, de la syntaxe et du lexique du français synchronique, signalant au mieux des « variantes dialectales ». Favoriser en revanche la différence, c'est le cas des travaux décrivant des langues de classes, des ruptures, des oppositions comme élaboré/restreint ; pensons à Lafargue, ou, récemment, à B. Bernstein ou R. Balibar.

Si les deux attitudes *pratiques* sont ainsi faussées, unilatérales, c'est sans doute que la position théorique des linguistes généralistes – position apparemment sereine, compréhensive et dialectique – n'est pas un bon guide pour l'action. En *identifiant* norme et langue, comme Saussure, ou en *distinguant* norme (opinion) et système (langue), selon des tendances plus modernes, *dans les deux cas, on présuppose un fonds commun incontesté, la langue* : on consent à s'interroger sur un aspect du problème, mais au prix de l'aveuglement sur l'autre aspect.

Complexité de la logique normative

Je suis pleinement d'accord avec Baggioni sur la nécessité de mettre en avant, comme principe explicatif, la notion de *fonction langagière*, telle qu'on peut la faire découler d'un paradigme un peu inattendu par rapport à la tradition linguistique, dans lequel figureraient, à la suite de Marx-Engels de *l'Idéologie allemande*, aussi bien les travaux de Leroy-Gourhan et de Tran Duc Thao que ceux de L. Lentin. Je ne peux évidemment illustrer ici la notion de fonction langagière, sur laquelle je travaille ; disons simplement que cette fonction est ce qui relie le premier mot-phrase de l'enfant et la période la plus complexe de l'orateur. Et soulignons que cette période, pour complexe qu'elle soit, (et à ce titre relevant de l'analyse linguistique [p. 148] reste marquée par sa première fonction : elle est d'abord, avant tout, *l'exercice de la fonction langage, mise en forme langagière du reflet du réel dans la conscience*.

Que constatons-nous alors ? Il y a réellement des procédures de demande d'éclaircissements, de correction etc. (« Que voulez-vous dire » ?, « qu'est-ce qu'un x ? »). Il y a de fréquentes vérifications de l'adéquation entre l'acte de langage (émergence, sous forme de comportement verbal, d'une situation vécue) et la situation de communication. Et ceci est vrai aussi bien dans l'activité de consultation du dictionnaire, de recours à un tiers, que dans la mise d'accord entre locuteurs et dans la définition ostensive (« un x, c'est ça »).

Or les phénomènes de *mise en langage*, puis de *vérification d'adéquation*, ont lieu dans une situation historique donnée, dans une société concrète. Et n'oublions pas que la première caractéristique, fondatrice, de la société humaine – de la conscience et, indissolublement lié, du langage –, c'est le travail humain. Avec Tran Duc Thao, je pense que la première communauté (du point de vue phylogénétique au moins), c'est aussi la première manifestation de ce que Marx et Engels appellent *le langage de la vie réelle* : le langage à l'occasion de la production.

Dès lors, un premier niveau normé est atteint : celui de la norme communicationnelle : « pour être compris, il faut dire ». Et là, on rejoint l'ontogénèse, le développement du langage chez le jeune enfant. Spéculant sur la norme, pense-t-on assez souvent que le premier « il faut dire » ne vise pas la correction, le beau langage, mais tout simplement la *nécessité d'un acte langagier* ? Remarquons que la réflexion d'un parent agacé, lors du dressage à la propreté :

« il fallait dire caca », est bien antérieure à tout [p. 149] précepte tel qu'« on ne parle pas de ces choses-là ». A ce stade, mieux vaut « caca » que rien du tout !

Mais c'est que justement les choses n'en restent pas là. Dans un premier temps (premier au plan de l'histoire du développement du langage chez l'enfant, mais aussi au plan de toute *prise de parole*), le langage est la conscience même ; mais un phénomène complexe d'*idéalisation*, sur lequel je ne puis m'étendre ici, va entraîner le divorce (progressif) entre la fonction langage et l'énoncé produit : du langagier, on passe au linguistique. Le langage peut cesser (plus ou moins) d'être mode de connaissance, forme immédiate du reflet en conscience, pour être senti et traité par le locuteur lui-même comme *vecteur* de sa pensée, *média susceptible d'aménagements et de distorsions* ; de façon concomitante, les concepts se figent en unités spécifiées, procès ou substances. C'est alors le temps de l'identité sociale, le temps où j'apprends à *parler comme*, et à *parler différemment à X et à Y*. Autre temps, autre norme ; mais cette nouvelle normaison, si elle agit certes en retour sur la précédente, ne la détruit pas ; je constate vite qu'un discours *satisfaisant à la norme sociale* peut échouer par *insuffisance du réel partagé* (je tiens compte d'autrui, mais la sphère de nos activités ne se recoupe pas) ; de cette expérience faite par le jeune enfant, l'adulte jouera volontiers. Nous ne savons pas ce qu'est une *ptyx*, ni même si semblable objet existe, mais Mallarmé lui consacre un élégant poème : provocant, le poète joue sur notre *reconnaissance sociale* du genre poétique pour nous imposer un *réel irréel*.

Reste bien sur un troisième niveau, sur lequel le débat s'est polarisé ces dernières années ; va-t-on le baptiser *niveau de l'intervention sociale* ? Ce serait ne pas voir que les processus [p. 150] énumérés ci-dessus sont eux aussi dominés par la société : ce sont les rapports de production qui entraînent le premier effet, *le langage de la vie réelle* ; ce sont les rapports intersubjectifs, dominés par l'appartenance de classe, qui entraînent le second, *l'effet-langue*. Le troisième n'est donc ni plus ni moins social que les autres, il l'est autrement. Il est constitué par les formes, souvent spectaculaires, de l'intervention des groupes, des classes, de l'Etat, dans les processus d'unification linguistique (ainsi que d'*individuation* linguistique au sens de Marcellesi), dans la politique de normaison administrative (décret de 1973) professionnelle (AFNOR etc.) et surtout scolaire. On remarque que je ne parle pas d'appareils : c'est que la notion d'appareil, de toute façon mécaniste, éclate forcément, dans cette optique : la famille, « appareil idéologique d'Etat » dans la liste d'Althusser, intervient essentiellement quant au second niveau normatif (« *comment il faut parler à papa ou maman vs à grand-mère vs au petit frère* ») ; et, surtout, s'il fallait parler d'appareil idéologique d'Etat, cette théorie linguistique exigerait que soit mentionné en tout premier lieu le point nodal que désignent fondamentalement Marx et Engels, ce point que néglige Althusser et qui domine notre premier niveau normatif : *le travail*, et très précisément, pour notre époque et pour longtemps, *la division du travail*.

Ces quelques remarques resteront sans conclusion. Elles n'ont qu'un objectif : compliquer les choses. Parce que, tant par les linguistes qui nous ont précédés que par nous tous en ce colloque, peu de choses fausses ont été dites ; mais beaucoup de choses unilatérales. Je suis parti de la critique de toute réduction de [p. 151] la norme à son aspect de phénomène, et du caractère insatisfaisant de la solution qui croit en faire un processus en la voyant comme un enjeu : dire « il y a bataille autour de la norme », c'est encore traiter la norme comme toujours déjà faite.

Chercher à la voir comme processus, émergeant, à divers niveaux propres, au plan des phénomènes, c'est s'engager à chercher la logique qui mène, de la fonction langagière, du niveau où le langage est la conscience (sans rien en plus ni en moins), jusqu'au niveau où un dictionnaire ou un maître répute tel mot « français » ou non, « populaire » ou non. L'objectif de la linguistique peut et doit être, de nos jours, la détermination de cette logique propre.

Et la pédagogie a tout à gagner à élucider les rapports entre l'aspect premier du langage, la fonction langage, et les aspects seconds, que nous appellerons pour faire bref linguistiques. Car l'idée même que «la » norme puisse être un phénomène unique est un des aspects de l'illusion linguistique : la cécité devant l'évidente multiplicité des niveaux où agit, de façon chaque fois spécifique, le procès normatif, me semble caractéristique de l'idéalisme spontané en matière de langage. Idéalisme spontané que la pédagogie comme la recherche doivent vaincre pour progresser.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli

glottopol@wanadoo.fr

ISSN : 1769-7425